

Brèves...

Il y a urgence!

Les indices de la qualité de l'air du 1er trimestre sont alarmants.

Sur l'échelle de ATMO, définie par Air Normand, 0 (air bon) à 10 (très mauvais) on relève :

→10 jours à 5

→8 jours à 6

→10 jours à 7

→6 jours à 8 (seuil d'alerte)

→2 jours à 9

Au total, donc 36 jours ,soit **plus d'un mois sur trois**, à respirer **un air de très mauvaise qualité**.

Devant ce problème de santé publique aucune réaction des autorités:

- Aucune information officielle à l'échelle de masse par les médias,

- Aucune mesure de la préfecture (limitation de vitesse, circulation alternée ...) si ce n'est un avertissement aux établissements publics à destination des personnes le plus fragiles mais sans préconisations,

- Mesures dérisoires prises par la ville et la CREA pour limiter la circulation automobile en grande partie responsable de l'émission de particules fines.

Il est temps de mettre en place de véritables incitations aux déplacements doux:

↳ **Les transports GRATUITS dans l'ensemble de l'agglomération,**

↳ **La densification du maillage et l'augmentation des cadencements**

↳ **La mise en place de navettes entre les lignes structurantes**

↳ **Le développement des pistes cyclables (le réseau actuel est déstructuré et famélique) et des voies réservées aux transports publics.**

Pour les transports gratuits !

Ne vous laissez pas impressionner par ceux qui disent que ce n'est pas possible, que ça coûterait trop cher...

Les recettes de la vente de billets ne représentent que 22 millions d'euros, soit 22% du budget de fonctionnement annuel de la TCAR. Ce budget de fonctionnement ne prend pas en compte les investissements payés par ailleurs par la collectivité et dont le bénéfice ne va qu'à la TCAR.

Le paiement de ces 2 millions par la CREA ne représente pas grand chose dans son budget annuel, mais changerait beaucoup de chose pour la vie de la ville.

Imposons ce choix politique plus pertinent que bien d'autres dépenses très discutables.

EN ÉTÉ COMME EN HIVER, NON AUX EXPULSIONS DE LOGEMENT

Le gouvernement a décidé de reporter au 30 mars la date fatidique de la fin de la trêve hivernale ; date à partir de laquelle les expulsions de logement peuvent reprendre.

Difficile de faire moins, l'hiver ayant, lui aussi, décidé de reporter sa date de fin.

C'est toujours 15 jours de gagnés pour celles et ceux qui sont menacés par une décision de justice d'être expulsés de leur logement.

Encore faut-il qu'ils ne soient pas squatters ou Rroms, parce que dans ces cas, il n'y a pas de répit. Et dans ce domaine, Valls se comporte en digne successeur de Sarkozy.

L'expulsion du logement est une pratique barbare. Logements trop chers, insalubres, squatts ou bidonvilles : la situation est catastrophique pour toutes les victimes de la crise, du chômage, de la précarité des revenus, de la pénurie des logements. Sans compter les coupures de gaz et d'électricité.

Il y a là une violence sociale honteuse contre les plus démunis. Ce n'est pas seulement en hiver, mais toute l'année que les expulsions, les coupures de gaz, d'électricité... devraient être interdites.

Quand il s'agit d'envoyer l'armée au Mali ou de multiplier les aides de toutes sortes au patronat, Hollande et son gouvernement

n'hésitent pas. De l'argent, il y en a !

Rien n'empêcherait d'utiliser ces milliards pour construire les centaines de milliers de logements nécessaires... sans oublier de réquisitionner et de rénover des centaines de milliers d'autres lorsqu'ils sont laissés vides par leurs propriétaires.